ATOUT - SUD

avril 2013
n°36

RÉGION 8

F. F. C. V.

Bulletin de liaison *Union Méditerranéenne de Cinéma et Vidéo*

Le Mot du Président	A. BOYER	pages 3-4
Régional Ventabren 2013 Ordre de passages des films		page 5
Projet Jumelage Macédoine	V. CARACCI	page 6
Formation Montage UMCV	JC. GAUTHIER	page 7-8
Faisons connaissance avec LA MARELLE	A. BOYER	page 9
Lucile se réalise avec son équipe	L. LEMOINE	page 10
Brèves		**page 11**

cinema ESCAPADES

Gaumont Multiplexe
235 rue G. Meliès
34000 MONTPELLIER
Tél : 06 70 78 39 15

26 avril 2013, 20 h 00

MOINS DE 3 mn http://trescourt.com/montpellier

2 rue du cinéma
13016 Marseille
04 91 03 84 66

l'Alhambra
cinéma marseille

Un cinéma accessible, sympa, et peu connu à Marseille
programmation :
www.alhambracine.com

Le Mot du Président,

Comme chaque année, l'approche de notre Assemblée Générale est l'occasion de faire le bilan des actions menées par l'UMCV.

L'année 2012 est caractérisée par le non renouvellement d'adhésions à la FFCV de plusieurs clubs de l'UMCV : CVA des Pennes Mirabeau, Gard Média de Nîmes et San Nari Studio. Bien entendu chaque club est libre d'adhérer ou non à la FFCV, et il n'est pas question pour l'UMCV de s'ingérer dans le management de ces clubs.
Il se trouve qu'au sein de ces clubs des vidéastes ont souhaité continuer à participer aux activités fédérales, participer aux stages, présenter leurs films aux Rencontres Régionales. Ils ont contacté l'UMCV pour les aider. Pour certains ce n'est pas forcément devenir membre actif, c'est également soutenir, être solidaire, c'est donner les moyens d'exister à la fédération cela même avant de profiter en retour des services ou bénéficier des avantages proposés par la fédération à ses adhérents. Pour répondre à cette demande, l'UMCV a mené une réflexion interne puis est intervenue auprès de la FFCV.

Deux axes d'actions ont été conduits pour répondre à cette attente :

1) Faciliter la gestion financière des clubs en diminuant leur participation

La FFCV, soucieuse d'optimiser les coûts d'adhésion, avait déjà supprimé la cotisation club forfaitaire et mis en place une cotisation proportionnelle au nombre d'adhérents du club pour que cette charge financière soit plus équitablement répartie entre petits et grands clubs.

Sur notre proposition, un contrat global d'assurance a été négocié et signé avec une grande compagnie d'assurance. Ainsi, l'ensemble des dirigeants, des adhérents et des bénévoles des clubs sont assurés en responsabilité civile et protection juridique pour l'ensemble des activités statutaires (réunion, tournage, formation, festival, etc..). Les clubs ont ainsi la possibilité de résilier leurs contrats d'assurances locaux pour les risques couverts par le contrat général et de supprimer un poste budgétaire important.

La FFCV a obtenu une subvention du Ministère de la Culture pour mettre en place une formation partagée par démultiplication " le Montage ". Pratiquement tous les clubs de l'UMCV ont envoyé un vidéaste suivre gratuitement cette formation organisée par l'UMCV à Velaux avec le concours d'une monteuse professionnelle.

L'UMCV pour sa part a créé avec la Mairie de Ventabren une structure "Les Amis du Festival Courts dans le vent" pour pérenniser et favoriser la mise en place de nos Rencontres Régionales. Cette structure a pris en charge certains coûts d'organisation des Rencontres Régionales (participation au jury, repas des festivaliers, matériels, etc) diminuant d'autant la participation des clubs.

2) Adapter les modalités d'adhésion à la FFCV.

La FFCV est un regroupement de clubs affiliés et non d'individus. C'est réglementaire et statutaire. Notre règlement et nos statuts ont été déposés et validés par le Ministère de l'Intérieur pour l'obtention de la Reconnaissance d'Utilité Publique.

Une dérogation peut être accordée exceptionnellement aux vidéastes isolés après avis de l'UMCV.

Pour répondre à la demande d'adhésions des vidéastes de CVA, San Nari et Gard Média, l'UMCV et la FFCV leur ont proposé : soit de rejoindre des clubs voisins déjà adhérents de la FFCV, soit de se déclarer en association de fait. Une association de fait est une structure tout à fait légale. C'est un regroupement de personnes qui partagent une même passion et qui ont un objectif commun.

La création d'une association de fait ne nécessite aucune déclaration en préfecture, aucune formalisation de structure dirigeante, aucun statut, aucun règlement intérieur.

Il suffit d'écrire au président de l'UMCV en indiquant la liste des adhérents, les coordonnées du correspondant FFCV et le nom de cette association de fait et un chèque dont le montant correspond au nombres d'adhérents.

La FFCV demande pour des raisons pratiques l'identification d'un correspondant (adresse, téléphone, mail) et un paiement collectif des cotisations. Pour raison d'éthique cette association doit porter un nom différent du club d'origine de ses adhérents. Cette association de fait ainsi créée peut adhérer à la FFCV en conformité avec nos statuts.

Des vidéastes des Pennes Mirabeau et de Nîmes ont pu poursuivre leurs participations aux activités fédérales à travers de nouvelles associations de fait "Les films du barbu" et "Algeociné "

L'UMCV et la FFCV ont montré encore en cette année 2012 qu'elles sont à l'écoute des vidéastes, qu'elles sont réactives et qu'elles travaillent ensemble à mettre en place des solutions face aux difficultés causées par des décisions de non adhésions prises au sein des clubs.

L'année 2013 qui arrive est la dernière année du mandat de 3 ans donné au conseil d"administration en place par les élections de 2011. Il est souhaitable que de nouvelles bonnes volontés viennent s'associer et se familiariser cette année au fonctionnement du Conseil d'Administration de l'UMCV pour prendre ensuite éventuellement le relais de l'équipe dirigeante.

Alain BOYER
Président de l'UMCV

38 ÈMES RENCONTRES RÉGIONALES DE COURTS MÉTRAGES

Le jury 2013

Président : Dominique DEKONINCK , Président de la 2ème Région de la FFCV
Clarisse JARNO, Mairie de Ventabren
Antoine PAOLI, Président du Camap (Montpellier)
Dimitri FRANK, lauréat du Prix jeune réalisateur de Bourges 2012
Claude JOST, Atelier Ciné Passion - Velaux

CONCOURS RÉGIONAL UMCV - VENTABREN - 2013
Ordre de Passage des Films

N° Passage	Titre	Nom du Réalisateur	J	Nom du Club	Mus Ori	Categ	Heure de Début	Durée en m
Début des projections Hors concours		Vendredi 3 mai 2013					21:00:00	
HC0	Présentation du Jury						21:00:00	0:30:00
HC1	Master-Kubrik	Dimitri Frank	O				21:30:00	0:04:49
Début du Concours		Vendredi 3 mai 2013					21:34:49	
1	Vous êtes arrivé	Vitto Caracci	N	Les Films du Barbu	N	FM	21:34:49	0:01:00
2	Les escaliers de Montpellier	Marie-Jo Pastre	N	CAMAP Montpellier	N	F	21:38:49	0:07:30
3	Requiem	Odile Dalmont	N	Ciné-Travelling Marseille	N	EL	21:49:19	0:03:50
4	Léopoldine	Jean-Pierre Mihault	N	CAMAP Montpellier	N	R	21:56:09	0:05:00
5	Taggers	Charlie Mouttet	O	ACC-MJC Salon	O	F	22:04:09	0:09:29
Fin des projections		Vendredi 3 mai 2013					22:16:38	0:26:49
Reprise des projections		Samedi 4 mai 2013					09:00:00	
6	Centre Grains le complexe	Albert Pfeiffer	N	UAICF Sète	O	R	9:00:00	0:15:40
7	Escartefigue nouvelle esquisse	Michael Snurawa	N	Pays d'APT en Vidéo	N	R	9:18:40	0:14:20
8	Esuf	Janou Becker	N	Atelier Ciné Passion Velaux	O	F	9:36:00	0:14:30
9	Culture urbaine	Antoinette Zamora	N	Atelier Ciné Passion Velaux	N	FM	9:53:30	0:01:00
10	Verres et lumières	Alain Boyer	N	Les amis FCDV	N	R	9:57:30	0:09:53
11	Petit cheminot	Maxime Fortino	N	UAICF Sète	N	F	10:10:23	0:06:22
12	Ire-land(s)	Jean-Claude Gautier	N	CAMAP Montpellier	N	R	10:19:45	0:03:00
Pause							10:25:45	0:20:00
13	Retiré par le réalisateur	0	0	0	0	0	10:45:45	0:00:00
14	Les 500 ans de la confrérie des gardians	Alain Berizzi	N	CAV Fos sur Mer	N	R	10:48:45	0:12:44
15	Répétition(s)	Lucile Lemoine	N	Les amis FCDV	N	F	11:04:29	0:09:15
16	L'otage	Jacques Roure	N	Les amis FCDV	O	F	11:16:44	0:08:47
17	A la recherche du trésor Maya	Bernard Pirrottina	N	Ciné-Travelling Marseille	N	F	11:28:31	0:10:54
Pause Déjeuner		Samedi 4 mai 2013					11:42:25	2:06:25
Reprise des projections		Samedi 4 mai 2013					14:00:00	
18	Poutant, que la campagne était belle	Antoine Paoli Léon Pillement	N	CAMAP Montpellier	N	R	14:00:00	0:08:32
19	Chevaux de feu	Alain Boyer	N	Les amis FCDV	N	FM	14:11:32	0:01:00
20	Wonderful life	Eric Pessey	N	Les amis FCDV	O	F	14:15:32	0:12:00
21	La plage en hiver	Anne Torrossian	N	CAMAP Montpellier	N	R	14:30:32	0:04:20
22	Night and day	Danièle Viou	N	ACC-MJC Salon	O	F	14:37:52	0:08:29
23	Une journée médiévale	Guy Capuano	N	ACC-MJC Salon	N	R	14:49:21	0:05:20
24	Eau d'ici eau delà	Camille Delbos Laurent Becker	O	Atelier Ciné Passion Velaux	N	F	14:57:41	0:06:00
25	Les enchaînés de Madagascar	Ignace Selva	N	Atelier Ciné Passion Velaux	N	R	15:26:41	0:08:39
26	Le scénar	Michel Renucci	N	Atelier Ciné Passion Velaux	N	F	15:38:20	0:04:50
27	Atelier enfant "Images en mouvement"	Jeanne Glass	N	ACC-MJC Salon	N	R	15:46:10	0:02:52
28	Sodade	Aurélie Resch	N	Les amis FCDV	O	F	15:52:02	0:13:00
29	On se bar	Jean-François Dalmon	N	Ciné-Travelling Marseille	O	C	16:08:02	0:03:50
30	Dites le avec des fleurs	Georges Culpin	N	Algeociné	O	F	16:14:52	0:23:13
31	Solitude	Vitto Caracci	N	Les Films du Barbu	N	EL	16:41:05	0:03:00
HC2	Tu la veux ma place	Collectif enfants	O	La Marelle			16:59:05	0:10:37
Pause avant forum							17:09:42	0:20:18
Forum		Samedi 4 mai 2013					17:30:00	2:05:05

PROJET JUMELAGE UMCV-MACÉDOINE VITO CARACCI

Au début fut la proposition faite par Mr Sevestre de jumeler un club avec la Tunisie.
J'ai décidé de rattraper la balle au bond, séduit par cette idée.
Aller savoir pourquoi, la proposition n'a pas été retenue par mon club CVA !
Par contre elle a séduit mon autre club, Atelier Ciné Passion-Velaux, l'affaire est en cours ...
Du séjour de l'UNICA (Bulgarie) je reviens avec quelques possibilités de jumelage, eu égard aux différentes affinités relevées à RUSE.
Au delà des clubs, et pour faire évoluer l'UMCV, il devient évident à mon esprit de proposer un partenariat UMCV - reste du monde.
Ma première idée est de vous proposer de demander au représentant de l'Arménie, Mr Art Hovanessian. Mme Jeanne Glass nous en dissuade eu égard au caractère peu engageant de l'Arménien.
Le deuxième pays proposé par mes soins est la Macédoine dont j'ai pu apprécier en Bulgarie la sympathie de la famille Chapovski, et dont Jeanne a une haute opinion.
Après 2 ou 3 échanges de courriels entre Mitze Chaposki et nous, il apparaît que nous sommes d'accord sur le principe de nous faire des propositions. À noter que le principe est un jumelage entre UMCV et la Fédération Macédonienne et non entre UMCV et club Macédonien.
Nous voilà au travail. Première réunion d'un comité de jumelage. Compte rendu traduit et envoyé en Macédoine. En réponse, nous recevons une acceptation de principe des Macédoniens qui délèguent Mitze Chapovski comme responsable des opérations et qui sera donc en charge avec moi-même de ce dossier.

Conformément à nos engagements, nous avons transmis le lien du site web, avec surtout les liens pour accéder à Atout Sud.
Jeanne est en train de mettre noir sur blanc un historique de notre organisation que nous leur transmettrons, en anglais.
À noter justement, le problème de la langue ! Ceci avait été évoqué comme un frein, voire une incompatibilité pour un jumelage.
Mais, heureusement, de notre côté nous avons la plus anglophone de nos membres et de leur côté Mitze, qui était l'interprète attitré de son père Petre au jury de l'Unica.
Pour la suite, reste à sélectionner une liste de nos films à leur envoyer (sélection tenant compte du minimum de dialogues). Mitze a demandé une adresse pour nous envoyer des films et autres documents, ce sera chez moi.
Le plus important, le plus difficile, mais aussi le plus au coeur d'un dossier comme celui-ci sera de réfléchir avec les Macédoniens sur l'élaboration d'un scénario avec le dessein d'une co-production franco-macédonienne non-professionnelle.
Pour cela, et tout le reste, je vous invite toutes et tous à participer à cette belle aventure d'union et de partage tout en pratiquant notre passion, le cinéma non-professionnel.

FORMATION UMCV SUR LE MONTAGE 26-27 JANVIER ET 23-24 FÉVRIER

- Deux week-end à faire du montage ; ce n'était pas de trop et la bonne humeur aidant le groupe de stagiaires s'est constitué.
- Constituer un groupe de stagiaires, de bonne humeur, n'était pas de trop pour faire deux week-end de montage.
- La bonne humeur des stagiaires n'était pas de trop pour faire en deux week-end un groupe de montage constitué.

En guise de préambule je vous ai raconté une histoire ou plutôt trois histoires différentes mais avec les mêmes mots. c'est ça le montage : associer des plans (des mots) dans un certain ordre pour en faire un film et raconter une histoire.
S'il n'y avait qu'une idée forte à retenir c'est bien celle-ci que l'on nous a d'ailleurs dite et redite sous différentes formes :

« Un film c'est une histoire racontée avec des images et des sons »
« Le montage c'est l'art de raconter cette histoire »

Le montage c'est l'art d'organiser les images (les plans) dans certaines conditions d'ordre et de durée pour leur donner un sens, un rythme et de les associer avec des sons (bruits, musique) pour servir l'histoire. Modifier l'ordre des séquences (des mots) modifie le sens.
Il faut donc se poser la question : qu 'est ce que l'on veut dire ?
On va d'abord visionner, classer, éliminer les rushs puis commencer par un bout à bout avec le son d'origine. On verra ensuite les raccords pour que « cela fonctionne bien ».
Le choix des raccords entre plans et en particulier les raccords dans le mouvement qui « donnent de la fluidité au film » (François Truffaut) ont fait l'objet d'exercices.

Un bon montage est un montage qui ne se voit pas !
La technique aussi bien de montage que de prise de vues doit être au service de l'histoire.
L'importance du travail préparatoire a été soulignée (scénario, découpage) car on ne peut pas tout rattraper au montage.

En guise de conclusion après 2 jours de formation on nous a dit que le montage ne s'enseignait pas (sic), que ce n'était ni une technique ni une science, que c'était avant tout un choix artistique et que l'on devait découvrir par la pratique.
Suite à cette déclaration, un exercice de montage nous a été confié consistant à monter environ 3 minutes de reportage à partir d'une vingtaine de minutes de rushs.

L'expérience a été fort concluante. Aucun des 15 films ne se ressemblait certains étaient même en totale opposition et ce avec des rushs identiques !
Il faut dire que dans cet exercice il n'y avait pas de cahier des charges précisant le type de documentaire à réaliser; mais quand même on a vu des portraits rendant le personnage plutôt sympathique et d'autres où il était simplet ou parfaitement odieux .

Belle démonstration de la puissance du montage !

Sur le plan pratique le stage était organisé par l'Atelier Ciné Passion de Velaux, que l'on doit chaleureusement remercier.

L'accueil était plus que sympathique. Tout le monde s'est très vite senti à l'aise et comme chez soi. Janou et ses spécialités alsaciennes ont fait beaucoup pour qu'une chaude ambiance s'installe, ce qui n'était pas de trop vu le vent glacial qui régnait en maître à l'extérieur.

La convivialité qui était de mise lors de ces 2 stages a permis de nouer des relations avec les représentants des autres clubs de la région. Il a même été évoqué la possibilité de confier à un club X les prises de vue réalisées par un club Y pour que les premiers fassent le montage en ayant bien sûr connaissance de l'histoire (scénario) ; ceci pour mettre en pratique ce qui nous a été enseigné : le monteur n'assiste pas au tournage et n'intervient qu'après. Cette idée montre combien une bonne ambiance est un gage d'une bonne formation.

Maintenant il conviendra de la mettre en œuvre, ce serait une belle conclusion pour ces deux stages.

Jean Claude Gauthier

Faisons Connaissance avec "LA MARELLE

Ventabren

Au cœur du quartier la Crémade à Ventabren, le centre de loisirs municipal « la Marelle » est implanté au pied de la colline dans « le jeune village », opposition « au vieux village" situé en hauteur et entourant l'église. Le centre de loisirs accueille en moyenne, pendant le temps périscolaire du matin, 45 enfants dont 10 de maternelle ; à midi, 300 enfants de l'élémentaire et 110 de maternelle ; le soir, 60 enfants en élémentaire dont 30 enfants de maternelle. Le public du mercredi voit sa fréquentation s'alléger par rapport aux vacances scolaires, une quarantaine d'enfants le mercredi contre une cinquantaine pendant les petites vacances. De nombreuses activités culturelles, artistiques et sportives sont proposées (danse, théâtre, activités autour du livre, activités manuelles, jeux sportifs) en temps périscolaire. En temps extrascolaire le centre de loisirs fonctionne à partir de thèmes, choisis par les enfants, et d'activités en rapport avec ce thème où interviennent de nombreux partenaires extérieurs pour alimenter les besoins sur ces derniers.

Le centre de loisirs municipal « la Marelle » vient d'adhérer à la FFCV et va conduire en 2013 un projet de court métrage sur le thème « Mets toi à ma place ».

Ce thème a été choisi par l'équipe pédagogique et les enfants. Celui-ci permettra aux enfants de découvrir en collaboration avec l'UMCV les différents aspects et métiers du cinéma.

Objectifs éducatifs :

- Donner la parole à l'enfant
- Favoriser l'expression créative individuelle et collective

Objectifs pédagogiques :

- Permettre l'enrichissement des possibilités et des connaissances des enfants sur le monde cinématographique.
- Favoriser sa socialisation
- Permettre aux enfants d'apprendre la vie en collectivité, et les métiers du cinéma.
- S'engager dans un programme soutenu par UMCV

Objectifs opérationnels :

- Découvrir l'environnement vidéo et cinématographique.
- Réintégrer les connaissances acquises tout au long de l'année dans un court métrage présenté au festival en mai sur sa commune « Courts dans le vent » .
- Valoriser le travail des enfants à travers la présentation d'un court métrage présenté en mai en ouverture du festival ayant lieu sur Ventabren.

Aurons-nous là de futurs réalisateurs primés à Bourges ?

Alain BOYER

Lucile Lemoine, se réalise avec sa fidèle équipe

Ce premier film en tant que réalisatrice a été une excellente expérience tant personnelle que cinématographique !

La préparation du tournage a demandé beaucoup de temps. D'une part, pour trouver les bons acteurs capables d'interpréter les personnages que j'avais en tête, d'autre part, pour les scènes extérieures.
Trouver un site représentatif de notre région, accessible facilement et d'accès libre !
Après quelques repérages (notamment sur la commune du Rove ; la route Pompidou, mais nous n'avons pas obtenu l'autorisation de filmer) ...
Nous avons trouvé le site idéal à proximité de l'habitation de René Dègre.

Ce qui facilitait les problèmes de logistique, d'intendance et de cantine... Si le tournage en extérieur offre quelques avantages, il a aussi quelques inconvénients à savoir les aléas météorologiques... Nous étions en plein tournage lorsqu'il y a eu la mini-tornade sur Plan de Campagne. Nous avons tourné la dernière séquence de « REPETITION(s) » début janvier dans une rue de Marseille. Il reste maintenant à faire le montage en espérant que le film sera prêt pour le prochain concours régional.

Je ne doute pas que le résultat final soit à la mesure des efforts fournis par l'équipe technique, par les acteurs... que je remercie tous très sincèrement pour leur formidable implication pour faire un beau film !

Lucile LEMOINE

BRÈVES

Vos activités, vos expériences, vos projets, extrait de presse concernant vos clubs ou ateliers,

textes, format .txt ou .doc ou .odt (sans mise en page)
images format .jpg format natif
adresse **umcv.atoutsud@gmail.com**

Réveillez-vous amis de notre journal de liaison

ADRESSE ÉLECTRONIQUE UTILE POUR TOUT SAVOIR SUR NOTRE 8ÈME RÉGION :

www.umcv.asso.fr

RAPPEL IMPORTANT :

Il appartient à chaque président de club
ou à chaque responsable d'atelier
de transmettre ce bulletin de liaison de l'UMCV

à chacun de ses adhérents.